



SECTION SPORTIVE FOOTBALL ARBITRAGE

Principes généraux de fonctionnement

La section sportive Football filière arbitrage ouverte au Lycée de la Venise Verte à NIORT permet aux jeunes sportifs de haut niveau, de bénéficier parallèlement à leur scolarité, d'un horaire aménagé leur permettant la pratique sportive. **Elle s'adresse prioritairement aux élèves entrant en classe de seconde.**

En raison de contraintes liées à l'emploi du temps :

- L'inscription en section sportive est incompatible avec tout autre enseignement optionnel (théâtre, latin, italien).
- A l'issue de la 2nde, la poursuite de la scolarité en section sportive est possible en 1^{ère} générale, 1^{ère} STMG, 1^{ère} STL ou en 1^{ère} ST2S.

1-Admission à la filière arbitrage :

1) Tests physiques :

Tests physiques après échauffement : vitesse 40 mètres/PMA : 3 minutes

2) Tests de connaissances :

Les candidats devront répondre à un questionnaire sous forme QCM (35 questions) et de questions ouvertes (5 questions).

Ces questions viseront à évaluer les connaissances du candidat sur l'histoire du sport en général (JO, coupe du Monde, Records, Athlètes, Disciplines,...) ainsi que sur sa culture générale (Histoire contemporaine.)

3) Entretien individuel :

- Durée : 15 minutes

- Contenu : Présentation, question du jury sur la motivation du candidat à intégrer une telle structure et à adhérer au projet.

Attention

Les admissions directes en classe de 1^{ère} **sont exceptionnelles**. Elles sont ouvertes aux élèves orientés en 1^{ère} générale, 1^{ère} STMG, 1^{ère} STL ou en 1^{ère} ST2S.



2 – Les études

S'orientant naturellement vers le baccalauréat, les élèves de la Section Sportive suivent la même scolarité que leurs camarades de même niveau et bénéficient d'un emploi du temps aménagé leur permettant la pratique sportive.

Un élève peut être retiré provisoirement ou définitivement par l'encadrement en raison d'un bilan scolaire ou niveau sportif insuffisants.

3– La pratique sportive

Huit heures environ sont consacrées chaque semaine au perfectionnement théorique et pratique de leur activité sportive.

Cet enseignement est donné par des formateurs diplômés. Le vendredi, les élèves regagnent leur club d'appartenance.

Les élèves des Sections Sportives bénéficient d'une surveillance médicale continue.

4– Régime de l'élève – Vie scolaire

Les internes doivent avoir un correspondant à Niort ou dans la proche banlieue. Le nom et l'engagement du correspondant sont nécessaires pour l'inscription définitive de l'élève. Le week-end, les élèves retournent dans leur famille ou chez leur correspondant.

Les élèves des sections sportives sont soumis, comme leurs camarades et sans particularité, au règlement intérieur du lycée.

CALENDRIER DES RECRUTEMENTS EN SECTION SPORTIVE - Rentrée 2023	
Date limite de dépôt des candidatures	MERCREDI 15 MARS 2023
Tests de sélection	MERCREDI 5 AVRIL 2023
Commission sportive finale	MERCREDI 26 AVRIL 2023

Les candidatures se feront uniquement par internet au plus tard le **MERCREDI 15 MARS 2023**

<https://dgxy.link/ARBITRAGE-R23-VV>